



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
ÉCOLE ROY ET JOLY
LUNDI 8 SEPTEMBRE 2026
19 h – Gymnase école Roy
Procès-verbal

Nombre de parents : 40

SUJET À DISCUTER	DESCRIPTIONS	SUIVI À DONNER
1. Mot d'accueil de la vice-présidente	Mme Marie-Claude Joly souhaite la bienvenue à tous les participants. La rencontre débute à 19 :01.	
2. Mot de bienvenue de la direction 2.1. Présentation du personnel de l'école Roy-Joly	Mme Julie Nadeau souhaite également la bienvenue à tous les participants. À tour de rôle, chaque membre du personnel se présente. Mme Julie explique la ressource en francisation de nos écoles.	
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (par la vice-présidente)	Mme Marie-Claude Joly fait la lecture de l'ordre du jour. IL EST PROPOSÉ par Catherine Michaud St-Pierre QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. ADOPTÉE à l'unanimité	

SUJET À DISCUTER	DESCRIPTIONS	SUIVI À DONNER
4. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée (par la direction)	Mme Julie désigne Claudie Castonguay comme secrétaire d'assemblée.	
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 septembre 2025 (par la vice-présidente)	Mme Joly propose d'adopter du procès-verbal avec une dispense de lecture puisque le procès-verbal est disponible sur le site web de l'école. IL EST PROPOSÉ par M. Joël Dubé QUE le procès-verbal de l'assemblée générale du 8 septembre 2026 soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE à l'unanimité	
6. Portrait des écoles 2026-2027 (par la direction) 6.1. Clientèle à ce jour 6.2. Projet éducatif 2023-2027 et Plan d'action 2026-2027 (information)	Madame Nadeau nous brosse le portrait de la clientèle cette année : À l'école Roy, on dénombre 108 élèves, réparti comme suit 1 maternelle 4 ans, 3 maternelles 5 ans. Une classe de 1^{ère} année une de 1^{ère} -2^e année et finalement une de 2^e année... À l'école Joly, on compte 138 élèves, dont 14 élèves répartis en 2 classes d'adaptation scolaire. Nous sommes à notre dernière année de la mise en œuvre du prochain projet éducatif, nous attendons les nouvelles du ministère.	

SUJET À DISCUTER	DESCRIPTIONS	SUIVI À DONNER
	Mme Julie présente les deux objectifs de notre projet éducatif et quelques moyens mis en place par les adultes de l'école afin de les atteindre. Mme Katya et M. Dominic présentent la voie sportive et la voie musicale. Il s'agit de la couleur de nos deux écoles. Des activités sont proposées en lien avec le sport et la musique dans chacune de nos écoles. Mme Katya souligne l'implication des deux équipes écoles, qui permet de mettre en œuvre les activités sportives et musicales.	
7. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents (site école)	Mme Julie explique les différentes façons pour les parents de s'impliquer dans l'école. Les rôles du conseil d'établissement, du comité de parents et de l'organisme de participation des parents sont précisés. L'importance de participer aux rencontres pour les parents élus est soulignée. Les documents détaillant davantage les rôles de ces différentes instances se retrouvent sur le site internet de l'école.	
8. Lecture et adoption du rapport annuel 2025-2026 du conseil d'établissement (par la présidente)	Mme Joly propose d'adopter le rapport annuel 25-26 avec dispense de lecture puisqu'il est disponible sur le site de l'école. IL EST PROPOSÉ par M. Samuel Camiré QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. ADOPTÉE à l'unanimité	
9. Élection des membres du conseil d'établissement	La direction explique les postes à pourvoir et la procédure d'élections.	

SUJET À DISCUTER	DESCRIPTIONS	SUIVI À DONNER
10. Organisme de participation de parents (O.P.P.)	Mme Claudie Castonguay pour l'école Roy et Mme Marie-Hélène Bourgoïn pour l'école Joly chapeauteront l'OPP. Quelques parents se proposent pour faire partie de l'OPP. École Roy: Annie Galipeau, Catherine Michaud Ste-Pierre, Andrée-Anne Remy, Jeanne Trachy, Joël Dubé, Josée Veilleux. École Joly : Sophie Plourde, Martine Riou, Josiane Lajoie, Andrée-Anne Remy. L'information concernant l'implication dans l'OPP sera envoyée par Mme Mélissa Chamberland dans le prochain calendrier du mois.	
11. Autres points 11.1. Date de la première rencontre du conseil d'établissement) 11.2. Horaire secrétariat 11.3. Service de garde	À déterminer avec le conseil, considérant que le 5 octobre est une journée d'élections. École Joly : Lundi, mercredi PM et vendredi, École Roy : Mardi, mercredi AM et jeudi. Mme Nadeau fait donc un rappel sur l'importance pour les parents de reconduire les enfants à l'heure. Aussi, on nous précise qu'un responsable-école a été désigné dans chaque école pour veiller au bon fonctionnement lorsque la secrétaire est dans l'autre pavillon. Les inscriptions au service de garde sont réparties comme suit : Régulier : 117 élèves Sporadique : 113 élèves Total 230 élèves	

SUJET À DISCUTER	DESCRIPTIONS	SUIVI À DONNER
I 1.4. Parc-école	Repas chauds : Traiteur Bergeron offre des choix de repas variés et ils sont appréciés par les élèves, ainsi que les adultes. Parc-école : une subvention de 100 000\$ / école a été accordée. École Joly : parcours de psychomotricité École Roy : ajout de module de jeux, d'un espace pédagogique et de mobilier urbain.	
12. Période de questions	Un parent questionne à savoir si l'école dispose d'un budget pour un technicien en loisir. Mme Julie explique qu'il n'y a pas de budget à cet effet.	
13. Levée de l'assemblée	Le tirage de 2 prix de présence pour les parents dans l'assemblée est effectué. (Remboursement de la facture des cahiers d'activité pour 1 enfant) Les gagnants sont: Marie-Ève Desrochers-Hogue et Stewart Prodigue Lall. IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Galipeau QUE l'assemblée soit levée à 19h46 ADOPTÉE à l'unanimité.	

Marie-Claude Joly, vice-présidente